

Le chalet du livre

Il y a quelques semaines, la municipalité a installé, sur la place du village un "joli chalet aux livres", et vous êtes nombreux à emprunter, à donner des livres.

Merci à tous.

Néanmoins, nous tenons à rappeler quelques règles :

- Seuls des livres doivent être déposés, **pas de DVD, cassettes, CD. Ceux-ci seront systématiquement retirés.**
- Les ouvrages problématiques (à caractère sectaire, raciste, homophobe, sexiste, tendancieux ou osés, incitant à la haine ou dégradants pour la personne humaine, ...) et non adaptés au jeune public **sont interdits**.
- Les livres déposés doivent être propres et non déchirés.
- les livres remis par les emprunteurs doivent rester également intacts et propres.
- La boîte aux livres n'est pas une « poubelle ».
- Lors du dépôt des livres, merci de les placer dans les rayonnages correspondants : adultes / enfants.

La mairie veille au bon fonctionnement de ce chalet. Toutefois, si vous constatiez des dysfonctionnements, merci de les signaler auprès de la mairie.

MERCI POUR VOTRE IMPLICATION

ET

BONNE LECTURE